

IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANCE
DE
J.F. BOISSONADE

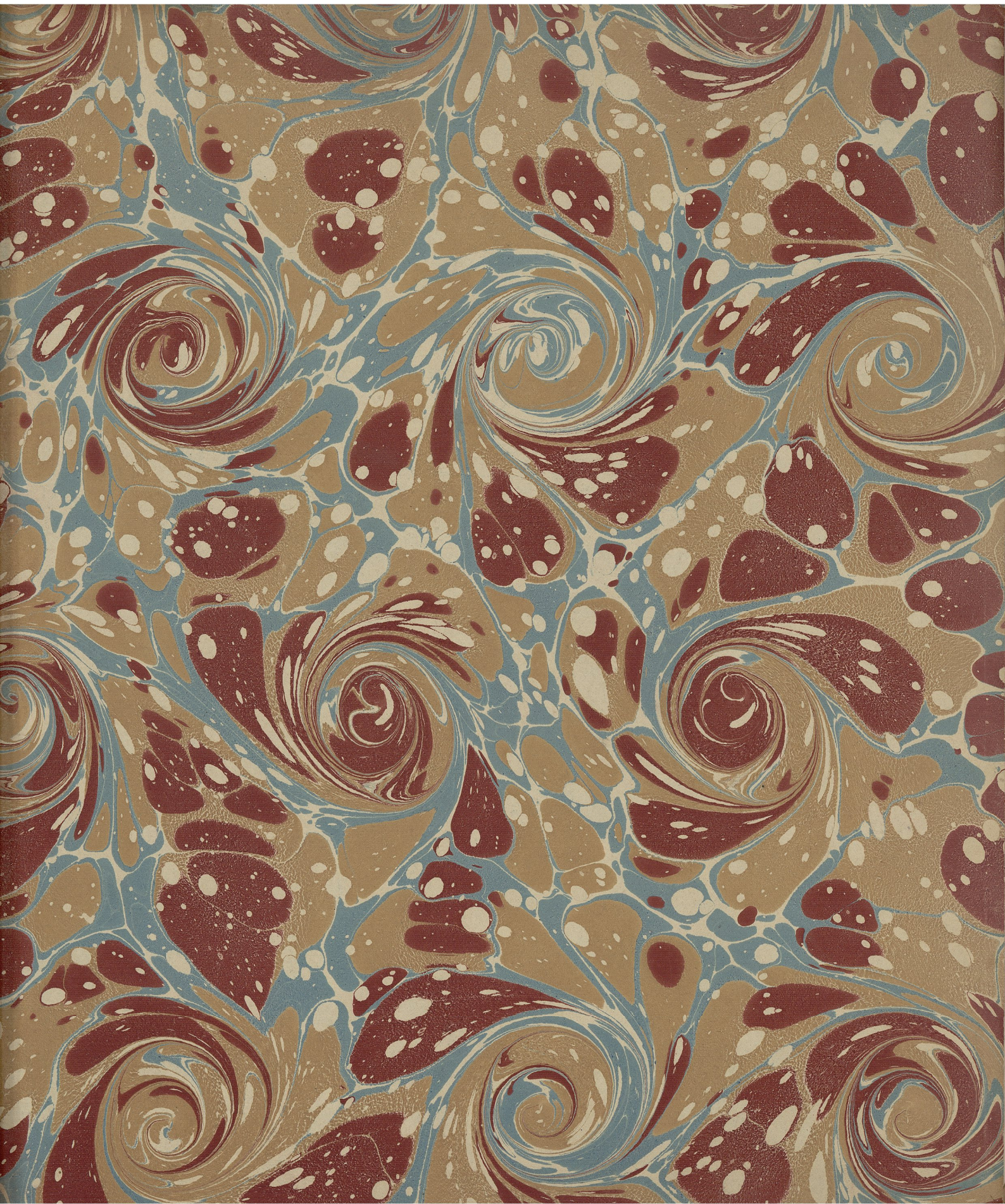
II
—
F-M

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
MS.
1552

The image shows the front cover of a book. The cover is decorated with a traditional marbled paper pattern. This pattern consists of large, swirling, cell-like shapes in shades of deep red, ochre yellow, and a muted blue, all set against a light cream or off-white background. The swirls are organic and fluid, typical of hand-marbled paper. In the upper right quadrant, there is a small, white, oval-shaped library label. The label contains the text 'BIBL. DE L'UNIVERSITÉ' in a small, black, sans-serif font, followed by 'M S.' in a slightly larger font, and the number '1552' in a large, bold, black font at the bottom. The edges of the book cover show a dark, textured binding material, likely leather or cloth, which is visible at the top, bottom, and left sides.

BIBL.
DE
L'UNIVERSITÉ
M S.

1552



MS
Fiches faites

Correspondants
de
J. F. Boissier

Ms 452.

II

F. M

Monsieur,



En m'adressant, en 1827, plusieurs critiques sur le Drapeau
d'Italicamille que j'envoie de publier, vous terminiez ainsi votre lettre: j'en
vous parle avec confiance et j'ose dire avec amitié. Je le sentis très bien, et
je m'empressai, avec reconnaissance, de profiter de son bon conseil. Aujourd'hui,
Monsieur, j'en ai encore besoin que vous me traitiez avec confiance et avec amitié,
pour vous entretenir d'une demande qui vient d'être faite auprès de moi. J'ose
vous prier d'agréer dans cette circonstance d'élite, avec cette aimable discrétion qui
vous caractérise et dont vous m'avez donné tant de preuves.

vous priez d'agré, sans cesse, à moi.
votre caractère et ont voulu m'oser donner l'air de presser.
Depuis cinq ans je m'efforce de recueillir toutes les imperfections
de mon d'encyclopédie italienne et d'acquiescer, par des études continues, les
connaissances qui apaisent les yeux de ce genre. J'ai amassé des matériaux
pour une 2^e édition, si elle est jamais nécessaire : en même temps, j'ai projeté un
travail analogue sur la littérature romaine. C'est au milieu de ces études et
de ce projet qui a eu lieu la démarche sur laquelle je ne crains pas
d'appeler un instant votre attention.
Un nouveau d'encyclopédie italienne, qui a été publiée avec
un Thorot,

d'appeler incessamment votre attention.
 Un jeune homme de ma connaissance, qui a débité son acte
 l'Institut de l'Université de France, et venu à l'occasion de la mort de M^r. Thurot,
 me dire qu'il eût voulu me mettre sur la route; ne fut-ce que pour prendre
 date. Je lui ai répondu, sans hésiter, que la succession de M^r. Thurot
 me paraît appartenir à un de ces vétérans de l'érudition que l'Institut
 renferme dans son sein, qu'à l'ailleurs je voyais autour de moi deux
 l'Université deux candidats, M^{rs}. Mablin et Alexandre, avec
 lesquels je ne voulais pas entrer en lutte: j'en ai point parlé de M^r.
 Burnout; parce qu'il occupe déjà une chaise. Cette personne m'a
 répondu qu'elle partage ma manière de voir sur les membres de
 l'Institut; mais qu'elle ne voit pas quel autre candidat aient des
 titres tels qu'on ne puisse entrer en concurrence avec eux.

titres tels qu'on ne puisse entrer en concurrence avec eux.
 Et alas j'ai répliqué que l'Institut et le collège de
 France s'en rapporteraient surtout à vos leçons pour le choix à faire ;
 par ce que personne ne doute qu'un pareil choix ne doive se faire sous
 l'influence du savant illustre qui porte avec tant d'supériorité
 les apôtres de la critique grecque en France. Mon ami m'a interrompu, à

A Monsieur Boissonnade, Membre de l'Institut, Professeur
de littérature grecque au Collège de France, à la faculté de lettres L. L.

ce mot, pour me dire qu'il avait quelque moyen de vous faire passer en faveur
de mes intérêts. J'en ai répondu que vous me connaissiez mieux que personne,
qui ayant eu plusieurs fois à vous consulter, j'avais toujours trouvé auprès de vous
complaisance et franchise; que j'avais à cœur de vous consulter, avant
d'afficher des prétentions qui pourraient vous déplaire et me mettre dans
une fautive position, en m'attirant, de votre part, le double reproche de
insistance déplacée et d'ingratitude: qu'ainsi, je les apphais d'en
faire ni directement ni indirectement aucune mention auprès de vous.
N'a-t-elle convenu que j'aurais l'honneur de vous écrire.

On m'a parlé aussi d'une combinaison qui pourrait rendre
intéressante la suppléance de votre chaire à la Faculté: Si cette combinaison
venait à s'accomplir, je vous inspirais alors des contents pour cet
enseignement temporaire, je serais heureux d'en partager l'utile terrain.

En 1827, j'avais à peine 30 ans, et le travail que je venais d'achever,
contre les difficultés d'attente, présentait pour la traduction des difficultés,
toujours plus grandes et plus nombreuses, quand il s'agit d'un ouvrage
qui n'a pas été encore traduit. C'est pour moi un étourdiement que je me
sois souvent trompé, n'ayant d'autres ressources que des versions
latines fort défectueuses et mes faibles lumières. Cette première
édition n'a jamais été qu'une épreuve, destinée à provoquer la
critique des Hollanais. Les corrections que vous avez eu la bonté
d'en indiquer feront disparaître bien des fautes: l'étude et
l'expérience m'en découvriront, tous les jours, de nouvelles;
mais c'est surtout par la lecture attentive et tant d'opulentes
ouvrages sortis de vos mains que j'en ai obtenu de la perfection;
en reproduisant ainsi, si j'en suis jamais capable, dans mon futur
travail le souvenir et l'esprit de votre admirable critique:
je me suis demandé: nostrum veritate manu, veritate divina.

Je vous adresse avec mille autres une traite de quelques observations
que j'avais rédigées dans le temps, mais pour répondre à vos
remarques critiques, dont je suis tout à fait jaloux, que pour
appliquer ma manière de voir sur certains passages.

Permettre-moi, Monsieur, puis-je j'ai l'honneur de
reprendre ma correspondance avec vous, de vous transmettre
par la voie de demain mon plan sur la antiquité. —
Serai-je assez bon pour m'indiquer, dans vos moments
de loisir, les modifications dont il vous paraîtra susceptible;
et surtout les meilleures sources où je devrai puiser pour la

correction d'usage. Quelque rayon d'éclat, recueilli au foyer
de votre vaste science, me mèneront plus loin que toutes mes recherches.

Daignez agréer, Monsieur, l'hommage de ~~mon~~ ⁵⁹⁴
vive reconnaissance et des sentiments respectueux avec
lesquels je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très
obéissant serviteur.

Paris 20 juillet 1832.

~~Gros~~ Professeur
au collège
royal de
J. Louis.

rue de Rivoli n° 18.

P.S. Veuillez, je vous prie, avoir la bonté de me
renvoyer avec votre réponse mon précieux feuillet que je
garde avec le plus grand soin.



Monsieur,

Dans ma lettre d'hier, je vous demandais la permission de vous communiquer le plan d'un travail assez vaste que j'ai projeté sur les antiquités romaines de Dongoi d'Italie. L'été m'en est venu à la suite de mon travail sur les traités littéraires des mêmes auteurs. Comme il épigera plusieurs années, je sens combien il m'importe de ne pas le employer en pure perte; et je désire m'entretenir de toutes les lumières propres à perfectionner mon plan et à en diriger l'exécution vers son but d'utilité réelle pour la science critique et historique.

Je voudrais donc 1^o Donner une édition critique du texte; 2^o Donner des notes et éclaircissements historiques et chronologiques, consulter Dongoi et l'été. hie; les éclaircir l'impression l'auteur, et tenir les deux par les travaux des érudits qui se sont occupés des antiquités romaines et dont Gosselin a rassemblé les travaux épars; et par les récentes et piquantes recherches de Niebuhr; 3^o Donner une nouvelle traduction française de ce qui a été déjà ^{traduit} par Jay et Bellanger. Enfin, traduire le supplément publié par Angelo Mai. En un mot, je voudrais que cet ouvrage, indépendamment de l'intérêt qui il pourrait inspirer par le mérite d'un texte correct, put mériter le suffrage de l'Institut et du monde savant, en devenant en quelque sorte un répertoire fidèle pour les antiquités de Rome.

J'ai déjà comparé les éditions d'Estienne, de Sylburg, Hudson et de Reiske; j'ai lu quelques manuscrits de la bibliothèque, mais tout cela ne me satisfait point. La partie la plus difficile sera, je crois, la traduction française. Son rapport, l'ouvrage que je projette présente beaucoup moins d'embarras que les traités littéraires: je ne sais même pas, si je ne devrais point me

A Monsieur Boissier, Membre de l'Institut,
Professeur de littérature grecque au Collège de France
et à la faculté des lettres L. L.

dispense de faire le travail de Jay et de Bellanges, et me donner
une bonne version latine; en suivant d'ailleurs mon plan tel que j'en
l'honneur de vous le soumettre, sans les modifications que vous
voudrez bien m'indiquer, et en rédigeant mes notes en latin: —
peut-être, serait-ce envoyer plus sûr l'avis qu'il y a quelque débit chez
les étrangers. Sayer assez bon, Monsieur, pour me faire connaître
votre opinion sur ce point important.

Je suis donc l'intention de consulter, par tout le
moyen possible, les sources indiquées par Charles Daur le
bibliothécaire de Fabricius et par Schoell dans son article
sur Dancy; mais c'est surtout en vos lumières, Monsieur, que
j'ai foi pleine et entière; et j'ai espéré que vous ne m'indiquerez
point votre appui.

La rhétorique d'Aristote et le traité littéraire de Dancy
ont été le sujet de mon étude. En m'occupant d'autres travaux, je
me propose de revenir incessamment sur ce premier et d'ailleurs qui
portent l'empreinte de l'âge, où elle s'est formée de mes mains, encore
imperfectement. Le travail que je médite et dont j'ai déjà quelque
fondement sera, pour moi, le travail de l'âge mûr; celui qui
devra m'assigner mon rang; si je suis fait, pour en avoir un. J'aurai
un peu plus de quarante ans, quand ce travail sera fini. Or, ce sera
pour l'âge de l'illusion et de la confusion; ce qui était excusable
à 25 ans et à 30 ans, ne le serait plus alors; et c'est pour cela
que je ne dois rien négliger de tout ce qui pourra donner à ma
réputation future une base solide et honorable.

Je m'arrête, Monsieur, pour ne pas vous dérober des
moments, qui sont si précieux pour la science. Excusez, je vous prie,
toutes mes importunités; et voyez que personne n'apprécie
mieux que moi l'utilité d'un conseil éclairé, ne le reçoit avec plus
de docilité et de reconnaissance.

Je suis avec les sentiments les plus respectueux,

Monsieur,

Votre très humble et très
obéissant serviteur.

Gros
Professeur aux
collèges royaux
de Paris.

Paris, le 25 juillet 1832.

rue de Rivoli n° 18.

1^{re}. Sur les notes relatives au texte.

596

- p. 19. N. 8. Ici, comme dans la plupart des passages, je préfère l'ancienne leçon à celle des manuscrits; parce qu'elle peut s'entendre: le plus souvent, je n'admets les variantes, dans le texte, que lorsque la leçon première est intelligible.
- 20.. 4. je dis que j'infère naïf d'après Markland et deux manuscrits cités par Reiske.
- 22.. 1. Sans doute; mais le mien ne me paraît pas mauvais.
- 25.. 5. c'est donc Étienne qui a tort.
- 28.. 4. j'ai voulu dire que j'ai adopté pour le son à donner en français.
- 35.. 6. je cite Reiske dans la note: j'en pensais que cela suffisait.
- 50.. 2. la conjecture est de Taylor.
- 62.. 2. je ne parle pas du manuscrit C; parce qu'il n'offre point de variante: je me vois justifié contre la suite de la note par le tableau synoptique des variantes, où je lui donne toute l'honneur et la mainmise.
- 87.. 4. les manuscrits ne disent rien.
- 86.. 1. je dis aussi que l'original doit être conservé.
- 93.. 6. l'ancienne leçon était ici ad'ina, comme dans le passage corrigé par la note 6^{re} p. 84.
- 98.. 6. qui il cite: je devais dire qu'il cite d'après Henderson.
- Je passe condamnation sur toutes les autres notes.

2^{de}. Sur les fautes signalées dans la traduction.

- 93.. 2. j'ai laissé dans le texte l'ancienne leçon ἐξ' ἰνερ, mais j'ai traduit d'après la conjecture de Taylor et de Reiske.
101. 1. j'avais pensé qu'il suffisait de mettre, d'après l'interprétation de Reiske: les droits qu'ils donnent aux tuteurs, pour faire entendre ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire.
104. 1. d'après l'ellipse ordinaire, j'avais cru que c'était fils: j'ignore si c'est fils ou frère.
136. 1. une fortune considérable, j'ai traduit d'après l'opinion de Wolf et de Hübner (not. 2. p. 136.)
375. 1. et cause d'offense, je m'en suis tenu à l'interprétation littérale de la version latine.
- Tom. 2. p. 382. je ne suis pas bien sûr encore de rendre τοῖς δίδασκαλοῖς οὐκ ἔστιν ἀρετὴν. Le mot est évidemment fautive, et je ne comprends pas que j'ai pu le laisser imprimer. A partir de οὐδὲ δὲ ἐκδομὰς οὐκ ἔστιν ἀρετὴν.

jusqu'à la fin du paragraphe pourait. on traduire à peu près ainsi : " mais
" puisque vous ne trouvez pas assez d'exactitude dans ce traité, ou après avoir
" exposé les qualités qui le caractérisent, je donne la preuve de tout ce que
" j'avance ; - puisque vous pensez que son caractère serait plus
" infidèlement tracé, si, à côté de chaque de mes assertions, je citais
" les paroles mêmes des historiens, comme le pratiquent ceux qui
" sont professeurs d'enseigner le règlement et les éléments de l'art
" d'écrire ; décidé à ne rien négliger, j'ai aussi composé, d'après
" cette méthode, un traité dans lequel j'ai substitué à la méthode
" argumentative la marche suivie dans les écoles. (votre opinion
" s'il vous plaît.)

Je passe condamtion sur toutes les autres fautes.

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]



A circular postmark from Paris, France, dated 2 JUL 1891. The text "PARIS" is at the top, "FRANCE" is at the bottom, and "2 JUL 1891" is in the center.

Monks

Monsieur J. J. Giffonard,
 Professeur de Littérature
 Membre de l'Institut, Professeur de Littérature
 grecque au Collège de France et à l'Université
 de lettres de la Sorbonne.
 A Nogent-sur-Vernonne
 par _____

was

1835. Déc.

Monsieur,



Une lecture attentive de mon
thèse m'ayant révélé quelque faute,
échappée dans la rapidité du tirage,
j'ai l'honneur de vous offrir un exemplaire
avec les errata, et de vous prier de
regarder le précédent comme non avenu.
Agréez, Monsieur, l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

Gros

283
τὸν οὐρανὸν ἀποκαταστήσομαι ἔφη. Reiske lit ἀποκαταστήσομαι,
qui pour le sens concorde parfaitement avec les paroles
de Lucrèce, §. 4: Ἀλλὰ μὲν Ζεῦ πάτερ ἐβιάσατο ἀνδρῶν δούλου
οὐρανὸν κτίρειν ὅς μιν μὴ αὐτῷ ναστῆναι δοῦναι λαβόν. Je
suis très porté à adopter la correction de Reiske, par la
raison que ἀποκαταστήσομαι ne me paraît point donner
un sens clair. Le traducteur latin se contente de dire:
quod servum aliquem juxta positurum diceret. Mais
que signifie cette interprétation rapprochée de ce qui suit:
ὡς μὴ μὴ τοῦ ἀπαρκατέλυναι τὸ αὐτῷ τοῦ σώλου
σώμα. Il ne paraît pas plus facile de concilier avec
ce dernier passage le sens adopté pour ἀποκαταστήσομαι
par Wagner: Dass er eine Sklaven in hülfe nehmen
wolte, d'après H. de Valois: quodque adjumentum juxta servum diceret.

80. Ep. Petr. XXV, p. 12. éd. Reimar. à la fin: ὅπως — δὲ ἔφη
H. de Valois propose une correction fort plausible; au lieu
de ἀποκατεστήσομαι, il lit ἀποκατεστήσομαι et traduit ainsi: ceterum
ne ad curandum filii summi ullatenus avocatur fruisse
videretur. Le dernier édit. de Dion, Sturz, outre la correction
de H. de Valois mentionne une autre de Reiske qui voulait
substituer ἀρπὶ αὐτῷ à ἀρπὶ αὐτοῦ. de même édit. interprète
ainsi ce passage: ne videretur ipse Horatium ad ea pertinere,
quod ipsi defuncto ex religione præstanda erant — vel: ne
defuncti corpus aliquam habere videretur propinquitatem cum
sanctimoniis quæ tunc pene Horatium erant, sen cum viro
sanctum munus exarcent. = Je doute que videretur ipse
pertinere ad ea. Le soit latin.

Je donne à οὐρα le sens de exsequia. Je voudrais
ne rien changer au texte: seulement, au lieu de prendre

provis adverbialmente, j'en ferai le sujet de soßen -
ne quinquam ad filii sui summa perstare. videretur.
 Donner Keimur la version latine ceterum, quo minus curatio
funeris rem sacra attingere videretur ne me semble pour
 rendre le sens. Wagner n'est pas assez littéral: und also
ob ihn die Leichenbestattung gar nicht angete.

Je finis là, Monsieur le Pluthe Martin, ma trop
 longue lettre. Veuillez, je vous prie, me sacrifier
 quelques-uns de vos précieux moments et agréer le
 respectueux hommage de mon vif retourne comme
 et de mon plus profonde considération.

Groz

17. rue de Lille

Académie
de Paris.

Université de France.

Paris, le 12 février 1847



Monsieur et Illustré Monsieur,

Une légère indisposition, qui ne me permet pas de sortir aujourd'hui, me prive de l'honneur de vous apporter moi-même la note que vous avez bien voulu me permettre de vous adresser sur deux passages de Dion Cassius.

Le 1^{er} se trouve, Fr. CXXXV, p. 53-54, éd. Reimarus, et tom. I, p. 122 éd. de Sturz: ἀγ' οὐκ ἐστὶν οὐδ' ἐν τῇ πειρασίᾳ ἰσοζυγῆσαι τὴν νουνοπαθίαν πρὸς οὐδ' ἐλπίδα ἰσχυρῆς. — Unde, dit le traducteur latin, etiam nonnulli hinc precipua infelicitatis ejus visa est causa. C'est le sens de νουνοπαθία qui me laisse de l'indécision. Je ne vois rien dans la vie de Sylla, à quoi et νουνοπαθία puisse s'appliquer. Serait-ce une allusion aux circonstances qui réduisirent Sylla à se donner la mort, d'après Dion, LII, 17: καὶ τὸν τοῦ Σύλλας κατὰ τὴν αὐτοῦ τοῦτο συμβεβηκέναι φησὶν, οὐκ ἐν τῇ ἀναγκῇ οὐκ ἐστὶν; mais le suicide de Sylla n'est pas une vérité historique. J'aimerais mieux, pour sortir de la difficulté, donner à νουνοπαθία le sens de pravitas - maliguitas.

A Monsieur Boissier, Membre de l'Institut, Professeur de littérature grecque au Collège de France et à la Faculté des Lettres de Lyon.

103
d'après les autorités citées dans le Thésaurus, tom. IV, p.
838, éd. Didot. Avec cette interprétation, tout me semble
convenir : « jusqu'à la victoire remportée sur les Samnites,
Sylla s'était montré dur, humain, pieux : après cette victoire,
ce n'est plus le même homme. Ce qu'il avait condamné
chez les autres, il le fait maintenant lui-même. Il se montre
plus cruel que ceux qu'il avait tant blâmés : *prud'eros*
après avoir été *arist'otél'*, *id'v'χ'br'is* de *iv' tr' izousia*. La
prison fut donc comme une révélation qui mit à
nu l'âme de Sylla. De là, chez ceux qui comparent
le présent au passé, cherchant à expliquer les actes
de cruauté d'un homme jadis si humain, l'opinion
qu'une pareille métamorphose était l'ouvrage du
pouvoir suprême dont Sylla était alors investi. A
leurs yeux, cette cruauté avait sa principale source,
dans ce pouvoir même : *id'oz' tr' n' n'aropaxia*
pr'pos v'n id'agiot' v'n »

Les traducteurs allemands ne font d'aucun sens. Peut-être
proposent une conjecture qui me paraît trop hardie : *id' agiot'*
id'oz' on v'n id'arporiat — *quo factum maxime fuit, ut*
essent, qui statuerent adversam fortunam non minimum ad
parandum homini eandem virtutem (vel felicitatem) conferre.

Le second passage Fr. CXXVIII, p. 51-52, éd. Reimarus,
et tom. I, p. 116, éd. de Sturz : *non d'ibad'λ'z λ'v'v'ov*, *es*
iv'v'ov v'n id'ov tr'v'v'ov, *ov'v'ov d'z v'v'ov ov'v'ov v'n* —
χ'v'v'ov id'arporio. Je doute de *tr'v'v'ov*, qui me
semble rendre la phrase boiteuse : je voudrais la
remplacer par l'optatif *tr'v'v'ov*, changement qui me
paraît justifié par la fréquente permutation du *v* et
de l'*n*. L'optatif ici est probablement pour l'indicatif,

d'après la remarque de Tige, *Wolffm.* p. 199-200,
éd. Hermann.

Veuillez, Monsieur et Illustrer Maître, avoir
l'extrême bonté d'examiner un moment ce petit
passage, et me prêter l'appui de vos lumières:
à l'instant même tous les nuages se dissipent.

Daignez, Monsieur et Illustrer Maître, recevoir
avec l'expression de ma vive reconnaissance,
l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

Gronz


29. rue St. Lazare.



A Monsieur Buffon, membre de l'Institut,
Professeur au Collège de France de Paris

« Maistre Maître, l'expression de ma
profonde gratitude.

Veuillez agréer, Monsieur et Maître
Maître, l'hommage de mes sentiments les
plus respectueux.

Grac

Lg. m. St. Lazare

393

604

Lycée Impérial Bonaparte.

Paris, le 22 novembre 1855



Monsieur,

Le jour même où le 4^e volume de *Dion Cassius* était mis en vente chez M^m. Didot, je me rendis à l'Institut pour vous prier d'en accepter un exemplaire. Je n'en par l'honneur de vous rencontrer, et je n'en ai par été plus heureux, le Vendredi suivant. Le volume est déjà au secrétariat de l'Institut, pour vous être remis le plus tôt possible.

Demain Vendredi 23 novembre, l'Académie doit procéder à l'élection d'un membre libre. Permettez-moi de vous rappeler la bonne disposition que vous m'avez témoignée, fin le mois d'avant, lorsque je vous fis connaître mon intention de me mettre sur la liste. Je serais heureux et fier d'obtenir votre suffrage.

Veillez agréer, Monsieur, l'hommage de ma vive reconnaissance et de mon profond respect.

Grevy

A Monsieur Bermonade, Membre de l'Institut,
Professeur honoraire de Littérature Grecque au Collège de France et à la faculté de Lettres